

Réforme de l'accèsion à la propriété

Le prêt à taux zéro +

Janvier 2011



**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE,
L'ÉTAT VOUS SOUTIENT.**

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère de l'écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

« Ma République est celle où chacun pourra accéder à la propriété de son logement. Il faut permettre aux classes moyennes, à la France qui travaille d'accéder à la propriété. Je propose que l'on fasse de la France un pays de propriétaires parce que lorsque l'on a accédé à la propriété on respecte son immeuble, son quartier, son environnement... et donc les autres. Parce que lorsque l'on a accédé à la propriété on est moins vulnérable aux accidents de la vie ».

Nicolas Sarkozy, le 14 janvier 2007

Face à ce constat, le gouvernement a engagé une concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur (professionnels, parlementaires, élus locaux, associations...) afin de préparer une réforme simple, efficace et durable des aides à l'accès à la propriété. L'objectif de cette réforme est de lever les blocages en rendant les dispositifs plus simples, plus lisibles, plus accessibles et surtout plus incitatifs. Cette réforme va permettre de définir une aide sur mesure qui prendra mieux en compte qu'aujourd'hui les spécificités de chaque territoire et des besoins réels des foyers.

Vous trouverez dans cette brochure les éléments et tableaux essentiels sur le prêt à taux zéro +, dispositif phare de cette réforme.

Pour en savoir plus :

Sur internet : retrouvez plus d'informations sur www.ptz-plus.gouv.fr et calculez le montant des prêts à l'aide du simulateur PTZ+.

Pour l'iPhone, l'iPad et Android : téléchargez l'application simulateur PTZ+.

Sommaire

Objet du prêt	6
Conditions d'occupation du logement	6
Canaux de distribution	7
Montant du prêt	7
Quotité	7
Plafonds d'opération	7
Conditions de remboursement du prêt	8
Démarrage du PTZ+, fin du PTZ et des autres dispositifs	8
Textes applicables	8
Tableaux	9
Simulateur PTZ+	18

Objet du prêt

Le PTZ+ est un prêt complémentaire sans intérêts destiné aux seuls ménages primo-accédants, sauf cas particuliers (invalidité, handicap ou catastrophe).

Est considéré comme primo-accédant un ménage qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux années précédant l'offre de prêt.

Le PTZ+ est délivré sans plafonds de ressources.

Il peut financer :

- l'acquisition d'un logement ancien ;
- l'acquisition d'un logement neuf ;
- la construction d'un logement neuf accompagnée, le cas échéant, de l'acquisition de droits à construire ou de terrain ;
- l'aménagement à usage de logement de locaux non destinés à l'habitation (assimilé à un logement neuf) ;
- l'acquisition d'un logement en location-accession au moment de l'achat par le locataire-accédant (assimilé à un logement neuf si le ménage est le premier occupant).

Il peut également financer les travaux d'amélioration qui accompagnent l'opération mais la performance énergétique pour déterminer le montant du prêt s'apprécie avant les travaux.

Le cas échéant, l'opération peut ne porter que sur l'usufruit, la nue-propriété ou une partie des parts d'un logement ou d'un terrain, si le ménage détient déjà l'autre composante de la pleine propriété.

Conditions d'occupation du logement

Le logement doit être occupé à titre de résidence principale pendant la durée du prêt. Est considéré comme résidence principale, pour le PTZ+, un logement occupé au moins huit mois par an, sauf :

- en cas d'obligation liée à l'activité professionnelle, caractérisée par :
 - des déplacements réguliers (par exemple : représentant de commerce, marin d'Etat...);
 - une nécessité de résidence (par exemple : gendarme, gardien d'immeuble...);
 - par un éloignement, d'une durée de trois ans lorsque le logement n'est pas occupé par un membre du ménage (par exemple : mission d'un an à l'étranger, mobilité professionnelle définitive d'un membre de la famille...);
- pour raison de santé ;
- en cas de force majeure ;
- en cas de mise en location du logement dans les conditions réglementaires (survenance d'un fait générateur, durée maximale de six ans, ressources du locataire et loyers inférieurs aux plafonds PLS, obligation de déclaration).

En cas de destruction, le logement doit être reconstruit dans un délai de quatre ans à compter de la date du sinistre. Sinon, le PTZ+ doit être remboursé.

En cas de vente, l'emprunteur peut bénéficier du transfert du PTZ+ pour le financement de sa nouvelle résidence principale. Toutefois, l'établissement de crédit peut refuser le transfert s'il a pour effet de dégrader significativement la garantie dont il dispose. Si le PTZ+ n'est pas transféré, il doit être remboursé.

Canaux de distribution

Le PTZ+ est distribué par les établissements de crédit liés à l'État par une convention. Pour compenser l'absence d'intérêts, ceux-ci perçoivent un crédit d'impôt sur les sociétés.

L'obtention d'un PTZ+ n'est pas de droit : l'établissement de crédit apprécie sous sa propre responsabilité la solvabilité et les garanties de remboursement présentées par le ménage.

Montant du prêt

Le montant du PTZ+ est égal au produit d'une quotité par le montant de l'opération, apprécié dans la limite d'un plafond. Le PTZ+ n'est pas un prêt principal : son montant ne peut pas excéder la moitié du montant total des prêts souscrits pour financer l'opération.

Quotité

La quotité varie de 5% à 40%, en fonction du caractère neuf ou ancien, de la localisation géographique et du niveau de performance énergétique du logement.

La performance énergétique du logement est déterminée pour les logements neufs par l'obtention du label « Bâtiment basse consommation » (BBC 2005).

Pour les logements anciens, elle est appréciée en fonction de la classe « énergie » du diagnostic de performance énergétique (DPE), comprise entre A et G inclus. Les logements sans DPE sont classés par défaut en G, sauf les monuments historiques, classés en A.

Dans les départements d'outre-mer, la performance énergétique du logement est sans effet sur la quotité. Ces territoires étant situés en zone B1, la quotité est de 35% pour un logement neuf et 20% pour un logement ancien.

La quotité est, par ailleurs, majorée de 5 points pour les acquisitions d'un logement locatif social ancien dans le cadre légal de la vente des logements sociaux.

Pour bénéficier de cette majoration, le logement doit être, au moment de la vente, la propriété :

- d'un organisme d'habitation à loyer modéré (HLM) ;
- ou d'une société d'économie mixte (SEM). Dans ce cas, le logement doit faire l'objet d'une convention APL.

S'ajoute à cela une condition relative à la situation de l'emprunteur :

- si le logement est occupé, l'emprunteur doit en être le locataire, son conjoint ou, à la condition que ses ressources soient inférieures aux plafonds PLS, un de ses ascendants ou descendants ;
- si le logement est vacant, l'emprunteur doit être un locataire de l'organisme ou de la société, dans le même département que le logement acquis. Les autres acheteurs potentiels sont exclus du bénéfice de la majoration.

Plafonds d'opération

Les plafonds de montants d'opération varient en fonction du caractère neuf ou ancien et de la localisation géographique du logement, ainsi que de la taille du ménage. Ces plafonds sont détaillés dans les tableaux ci-après.

Conditions de remboursement du prêt

L'aide publique apportée par le PTZ+ dépend de son montant mais aussi de la durée durant laquelle le ménage bénéficie d'une absence d'intérêts.

Les conditions de remboursement du prêt à 0 % dépendent des ressources et de la composition du ménage, du caractère neuf ou ancien et de la localisation géographique du logement. Les ressources sont appréciées différemment selon la taille du ménage, par l'application d'un coefficient familial croissant avec la taille du ménage.

Les tableaux ci-après intègrent directement le coefficient familial : les revenus qui bénéficient des mêmes conditions de remboursement sont différents selon la taille du ménage.

Les ressources du ménage prises en compte sont égales à la plus grande des deux valeurs suivantes :

- le revenu fiscal de référence (RFR) de l'avant dernière année (N-2) précédant l'émission de l'offre de prêt des seules personnes destinées à occuper le logement ;
- un « plancher » égal au montant de l'opération divisé par 10.

Démarrage du PTZ+, fin du PTZ et des autres dispositifs

Les offres de prêt du PTZ+ sont émises depuis le 1^{er} janvier 2011. Celles du PTZ se sont arrêtées le 31 décembre 2010. Les offres doivent être acceptées au plus tard le 30 juin 2011 et les fonds partiellement débloqués avant le 30 juin 2012. La nouvelle réglementation s'applique ainsi aux offres de prêts

émises depuis le 1^{er} janvier, à l'exception de certaines nouveautés par rapport aux règles qui régissaient le PTZ (opérations éligibles, conditions de location...) qui ne concernent que celles émises à compter du 1^{er} mai 2011.

Pour bénéficier du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts, toutes les offres de prêt finançant l'opération doivent avoir été émises avant le 31 décembre 2010. L'acte de vente doit être signé, ou la déclaration d'ouverture de chantier doit être faite par le contribuable, au plus tard le 30 septembre 2011.

Pour bénéficier du Pass-foncier et de la TVA au taux réduit de 5,5% sur l'opération, l'attestation d'octroi du Pass-foncier par le collecteur d'Action Logement doit avoir été signée par l'accédant avant le 31 décembre 2010. L'offre de prêt, ou la promesse de bail à construction, doit être signée au plus tard le 28 février 2011 et les fonds décaissés au plus tard le 30 septembre 2011.

Textes applicables :

- articles 90 et 94 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 (en particulier - articles L. 31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation) ;

- décret n° 2010-1704 du 30 décembre 2010 (en particulier articles R. 31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation) ;

- arrêté du 30 décembre 2010 relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété.

Les tableaux

Ménage de 1 personne – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	156 000 €	117 000 €	86 000 €	79 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 15 000 €	≤ 12 000 €	≤ 10 000 €	≤ 8 000 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 17 500 €	≤ 14 000 €	≤ 11 500 €	≤ 9 500 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 20 500 €	≤ 16 000 €	≤ 12 500 €	≤ 10 500 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 23 000 €	≤ 18 000 €	≤ 14 000 €	≤ 11 500 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 25 500 €	≤ 19 500 €	≤ 15 000 €	≤ 13 000 €	0%	23 ans	
6	≤ 28 500 €	≤ 21 500 €	≤ 16 500 €	≤ 14 000 €	0%	20 ans	
7	≤ 31 000 €	≤ 23 500 €	≤ 18 000 €	≤ 15 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 36 000 €	≤ 26 000 €	≤ 20 000 €	≤ 18 500 €	0%	12 ans	
9	≤ 49 500 €	≤ 32 500 €	≤ 26 500 €	≤ 26 500 €	0%	8 ans	
10	> 49 500 €	> 32 500 €	> 26 500 €	> 26 500 €	0%	5 ans	

Ménage de 1 personne – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	124 000 €	93 000 €	86 000 €	79 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 12 000 €	≤ 10 000 €	≤ 9 000 €	≤ 8 000 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 15 000 €	≤ 12 000 €	≤ 10 000 €	≤ 9 500 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 17 500 €	≤ 14 000 €	≤ 11 500 €	≤ 10 500 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 20 500 €	≤ 16 000 €	≤ 12 500 €	≤ 11 500 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 23 000 €	≤ 18 000 €	≤ 14 000 €	≤ 13 000 €	0%	23 ans	
6	≤ 25 500 €	≤ 19 500 €	≤ 15 000 €	≤ 14 000 €	0%	20 ans	
7	≤ 28 500 €	≤ 21 500 €	≤ 16 500 €	≤ 15 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 31 000 €	≤ 23 500 €	≤ 18 000 €	≤ 16 500 €	0%	12 ans	
9	≤ 43 500 €	≤ 30 500 €	≤ 26 500 €	≤ 26 500 €	0%	8 ans	
10	> 43 500 €	> 30 500 €	> 26 500 €	> 26 500 €	0%	5 ans	

Ménage de 2 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	218 000 €	164 000 €	120 000 €	111 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 21 000 €	≤ 16 800 €	≤ 14 000 €	≤ 11 200 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 24 500 €	≤ 19 600 €	≤ 16 100 €	≤ 13 300 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 28 700 €	≤ 22 400 €	≤ 17 500 €	≤ 14 700 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 32 200 €	≤ 25 200 €	≤ 19 600 €	≤ 16 100 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 35 700 €	≤ 27 300 €	≤ 21 000 €	≤ 18 200 €	0%	23 ans	
6	≤ 39 900 €	≤ 30 100 €	≤ 23 100 €	≤ 19 600 €	0%	20 ans	
7	≤ 43 400 €	≤ 32 900 €	≤ 25 200 €	≤ 21 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 50 400 €	≤ 36 400 €	≤ 28 000 €	≤ 25 900 €	0%	12 ans	
9	≤ 69 300 €	≤ 45 500 €	≤ 37 100 €	≤ 37 100 €	0%	8 ans	
10	> 69 300 €	> 45 500 €	> 37 100 €	> 37 100 €	0%	5 ans	

Ménage de 2 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	174 000 €	130 000 €	120 000 €	111 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 16 800 €	≤ 14 000 €	≤ 12 600 €	≤ 11 200 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 21 000 €	≤ 16 800 €	≤ 14 000 €	≤ 13 300 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 24 500 €	≤ 19 600 €	≤ 16 100 €	≤ 14 700 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 28 700 €	≤ 22 400 €	≤ 17 500 €	≤ 16 100 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 32 200 €	≤ 25 200 €	≤ 19 600 €	≤ 18 200 €	0%	23 ans	
6	≤ 35 700 €	≤ 27 300 €	≤ 21 000 €	≤ 19 600 €	0%	20 ans	
7	≤ 39 900 €	≤ 30 100 €	≤ 23 100 €	≤ 21 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 43 400 €	≤ 32 900 €	≤ 25 200 €	≤ 23 100 €	0%	12 ans	
9	≤ 60 900 €	≤ 42 700 €	≤ 37 100 €	≤ 37 100 €	0%	8 ans	
10	> 60 900 €	> 42 700 €	> 37 100 €	> 37 100 €	0%	5 ans	

Ménage de 3 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	265 000 €	199 000 €	146 000 €	134 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 25 500 €	≤ 20 400 €	≤ 17 000 €	≤ 13 600 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 29 750 €	≤ 23 800 €	≤ 19 550 €	≤ 16 150 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 34 850 €	≤ 27 200 €	≤ 21 250 €	≤ 17 850 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 39 100 €	≤ 30 600 €	≤ 23 800 €	≤ 19 550 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 43 350 €	≤ 33 150 €	≤ 25 500 €	≤ 22 100 €	0%	23 ans	
6	≤ 48 450 €	≤ 36 550 €	≤ 28 050 €	≤ 23 800 €	0%	20 ans	
7	≤ 52 700 €	≤ 39 950 €	≤ 30 600 €	≤ 25 500 €	0%	16 ans	
8	≤ 61 200 €	≤ 44 200 €	≤ 34 000 €	≤ 31 450 €	0%	12 ans	
9	≤ 84 150 €	≤ 55 250 €	≤ 45 050 €	≤ 45 050 €	0%	8 ans	
10	> 84 150 €	> 55 250 €	> 45 050 €	> 45 050 €	0%	5 ans	

Ménage de 3 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	211 000 €	158 000 €	146 000 €	134 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 20 400 €	≤ 17 000 €	≤ 15 300 €	≤ 13 600 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 25 500 €	≤ 20 400 €	≤ 17 000 €	≤ 16 150 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 29 750 €	≤ 23 800 €	≤ 19 550 €	≤ 17 850 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 34 850 €	≤ 27 200 €	≤ 21 250 €	≤ 19 550 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 39 100 €	≤ 30 600 €	≤ 23 800 €	≤ 22 100 €	0%	23 ans	
6	≤ 43 350 €	≤ 33 150 €	≤ 25 500 €	≤ 23 800 €	0%	20 ans	
7	≤ 48 450 €	≤ 36 550 €	≤ 28 050 €	≤ 25 500 €	0%	16 ans	
8	≤ 52 700 €	≤ 39 950 €	≤ 30 600 €	≤ 28 050 €	0%	12 ans	
9	≤ 73 950 €	≤ 51 850 €	≤ 45 050 €	≤ 45 050 €	0%	8 ans	
10	> 73 950 €	> 51 850 €	> 45 050 €	> 45 050 €	0%	5 ans	

Ménage de 4 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	312 000 €	234 000 €	172 000 €	158 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 30 000 €	≤ 24 000 €	≤ 20 000 €	≤ 16 000 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 35 000 €	≤ 28 000 €	≤ 23 000 €	≤ 19 000 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 41 000 €	≤ 32 000 €	≤ 25 000 €	≤ 21 000 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 46 000 €	≤ 36 000 €	≤ 28 000 €	≤ 23 000 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 51 000 €	≤ 39 000 €	≤ 30 000 €	≤ 26 000 €	0%	23 ans	
6	≤ 57 000 €	≤ 43 000 €	≤ 33 000 €	≤ 28 000 €	0%	20 ans	
7	≤ 62 000 €	≤ 47 000 €	≤ 36 000 €	≤ 30 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 72 000 €	≤ 52 000 €	≤ 40 000 €	≤ 37 000 €	0%	12 ans	
9	≤ 99 000 €	≤ 65 000 €	≤ 53 000 €	≤ 53 000 €	0%	8 ans	
10	> 99 000 €	> 65 000 €	> 53 000 €	> 53 000 €	0%	5 ans	

Ménage de 4 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	248 000 €	186 000 €	172 000 €	158 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 24 000 €	≤ 20 000 €	≤ 18 000 €	≤ 16 000 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 30 000 €	≤ 24 000 €	≤ 20 000 €	≤ 19 000 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 35 000 €	≤ 28 000 €	≤ 23 000 €	≤ 21 000 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 41 000 €	≤ 32 000 €	≤ 25 000 €	≤ 23 000 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 46 000 €	≤ 36 000 €	≤ 28 000 €	≤ 26 000 €	0%	23 ans	
6	≤ 51 000 €	≤ 39 000 €	≤ 30 000 €	≤ 28 000 €	0%	20 ans	
7	≤ 57 000 €	≤ 43 000 €	≤ 33 000 €	≤ 30 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 62 000 €	≤ 47 000 €	≤ 36 000 €	≤ 33 000 €	0%	12 ans	
9	≤ 87 000 €	≤ 61 000 €	≤ 53 000 €	≤ 53 000 €	0%	8 ans	
10	> 87 000 €	> 61 000 €	> 53 000 €	> 53 000 €	0%	5 ans	

Ménage de 5 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	359 000 €	269 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 34 500 €	≤ 27 600 €	≤ 23 000 €	≤ 18 400 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 40 250 €	≤ 32 200 €	≤ 26 450 €	≤ 21 850 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 47 150 €	≤ 36 800 €	≤ 28 750 €	≤ 24 150 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 52 900 €	≤ 41 400 €	≤ 32 200 €	≤ 26 450 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 58 650 €	≤ 44 850 €	≤ 34 500 €	≤ 29 900 €	0%	23 ans	
6	≤ 65 550 €	≤ 49 450 €	≤ 37 950 €	≤ 32 200 €	0%	20 ans	
7	≤ 71 300 €	≤ 54 050 €	≤ 41 400 €	≤ 34 500 €	0%	16 ans	
8	≤ 82 800 €	≤ 59 800 €	≤ 46 000 €	≤ 42 550 €	0%	12 ans	
9	≤ 113 850 €	≤ 74 750 €	≤ 60 950 €	≤ 60 950 €	0%	8 ans	
10	> 113 850 €	> 74 750 €	> 60 950 €	> 60 950 €	0%	5 ans	

Ménage de 5 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	285 000 €	214 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 27 600 €	≤ 23 000 €	≤ 20 700 €	≤ 18 400 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 34 500 €	≤ 27 600 €	≤ 23 000 €	≤ 21 850 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 40 250 €	≤ 32 200 €	≤ 26 450 €	≤ 24 150 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 47 150 €	≤ 36 800 €	≤ 28 750 €	≤ 26 450 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 52 900 €	≤ 41 400 €	≤ 32 200 €	≤ 29 900 €	0%	23 ans	
6	≤ 58 650 €	≤ 44 850 €	≤ 34 500 €	≤ 32 200 €	0%	20 ans	
7	≤ 65 550 €	≤ 49 450 €	≤ 37 950 €	≤ 34 500 €	0%	16 ans	
8	≤ 71 300 €	≤ 54 050 €	≤ 41 400 €	≤ 37 950 €	0%	12 ans	
9	≤ 100 050 €	≤ 70 150 €	≤ 60 950 €	≤ 60 950 €	0%	8 ans	
10	> 100 050 €	> 70 150 €	> 60 950 €	> 60 950 €	0%	5 ans	

Ménage de 6 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	359 000 €	269 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 39 000 €	≤ 31 200 €	≤ 26 000 €	≤ 20 800 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 45 500 €	≤ 36 400 €	≤ 29 900 €	≤ 24 700 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 53 300 €	≤ 41 600 €	≤ 32 500 €	≤ 27 300 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 59 800 €	≤ 46 800 €	≤ 36 400 €	≤ 29 900 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 66 300 €	≤ 50 700 €	≤ 39 000 €	≤ 33 800 €	0%	23 ans	
6	≤ 74 100 €	≤ 55 900 €	≤ 42 900 €	≤ 36 400 €	0%	20 ans	
7	≤ 80 600 €	≤ 61 100 €	≤ 46 800 €	≤ 39 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 93 600 €	≤ 67 600 €	≤ 52 000 €	≤ 48 100 €	0%	12 ans	
9	≤ 128 700 €	≤ 84 500 €	≤ 68 900 €	≤ 68 900 €	0%	8 ans	
10	> 128 700 €	> 84 500 €	> 68 900 €	> 68 900 €	0%	5 ans	

Ménage de 6 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	285 000 €	214 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 31 200 €	≤ 26 000 €	≤ 23 400 €	≤ 20 800 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 39 000 €	≤ 31 200 €	≤ 26 000 €	≤ 24 700 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 45 500 €	≤ 36 400 €	≤ 29 900 €	≤ 27 300 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 53 300 €	≤ 41 600 €	≤ 32 500 €	≤ 29 900 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 59 800 €	≤ 46 800 €	≤ 36 400 €	≤ 33 800 €	0%	23 ans	
6	≤ 66 300 €	≤ 50 700 €	≤ 39 000 €	≤ 36 400 €	0%	20 ans	
7	≤ 74 100 €	≤ 55 900 €	≤ 42 900 €	≤ 39 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 80 600 €	≤ 61 100 €	≤ 46 800 €	≤ 42 900 €	0%	12 ans	
9	≤ 113 100 €	≤ 79 300 €	≤ 68 900 €	≤ 68 900 €	0%	8 ans	
10	> 113 100 €	> 79 300 €	> 68 900 €	> 68 900 €	0%	5 ans	

Ménage de 7 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	359 000 €	269 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 43 500 €	≤ 34 800 €	≤ 29 000 €	≤ 23 200 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 50 750 €	≤ 40 600 €	≤ 33 350 €	≤ 27 550 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 59 450 €	≤ 46 400 €	≤ 36 250 €	≤ 30 450 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 66 700 €	≤ 52 200 €	≤ 40 600 €	≤ 33 350 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 73 950 €	≤ 56 550 €	≤ 43 500 €	≤ 37 700 €	0%	23 ans	
6	≤ 82 650 €	≤ 62 350 €	≤ 47 850 €	≤ 40 600 €	0%	20 ans	
7	≤ 89 900 €	≤ 68 150 €	≤ 52 200 €	≤ 43 500 €	0%	16 ans	
8	≤ 104 400 €	≤ 75 400 €	≤ 58 000 €	≤ 53 650 €	0%	12 ans	
9	≤ 143 550 €	≤ 94 250 €	≤ 76 850 €	≤ 76 850 €	0%	8 ans	
10	> 143 550 €	> 94 250 €	> 76 850 €	> 76 850 €	0%	5 ans	

Ménage de 7 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	285 000 €	214 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 34 800 €	≤ 29 000 €	≤ 26 100 €	≤ 23 200 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 43 500 €	≤ 34 800 €	≤ 29 000 €	≤ 27 550 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 50 750 €	≤ 40 600 €	≤ 33 350 €	≤ 30 450 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 59 450 €	≤ 46 400 €	≤ 36 250 €	≤ 33 350 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 66 700 €	≤ 52 200 €	≤ 40 600 €	≤ 37 700 €	0%	23 ans	
6	≤ 73 950 €	≤ 56 550 €	≤ 43 500 €	≤ 40 600 €	0%	20 ans	
7	≤ 82 650 €	≤ 62 350 €	≤ 47 850 €	≤ 43 500 €	0%	16 ans	
8	≤ 89 900 €	≤ 68 150 €	≤ 52 200 €	≤ 47 850 €	0%	12 ans	
9	≤ 126 150 €	≤ 88 450 €	≤ 76 850 €	≤ 76 850 €	0%	8 ans	
10	> 126 150 €	> 88 450 €	> 76 850 €	> 76 850 €	0%	5 ans	

Ménage de 8 personnes – Logement neuf

Quotité du PTZ+	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Avec label BBC	40%	35%	30%	25%
Sans label BBC	27%	22%	17%	15%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	359 000 €	269 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 48 000 €	≤ 38 400 €	≤ 32 000 €	≤ 25 600 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 56 000 €	≤ 44 800 €	≤ 36 800 €	≤ 30 400 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 65 600 €	≤ 51 200 €	≤ 40 000 €	≤ 33 600 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 73 600 €	≤ 57 600 €	≤ 44 800 €	≤ 36 800 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 81 600 €	≤ 62 400 €	≤ 48 000 €	≤ 41 600 €	0%	23 ans	
6	≤ 91 200 €	≤ 68 800 €	≤ 52 800 €	≤ 44 800 €	0%	20 ans	
7	≤ 99 200 €	≤ 75 200 €	≤ 57 600 €	≤ 48 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 115 200 €	≤ 83 200 €	≤ 64 000 €	≤ 59 200 €	0%	12 ans	
9	≤ 158 400 €	≤ 104 000 €	≤ 84 800 €	≤ 84 800 €	0%	8 ans	
10	> 158 400 €	> 104 000 €	> 84 800 €	> 84 800 €	0%	5 ans	

Ménage de 8 personnes – Logement ancien

Quotité du PTZ+	DPE A, B, C ou D	DPE E ou F	DPE G
Toutes zones – hors vente HLM	20%	10%	5%
Toutes zones – vente HLM	25%	15%	10%

Plafonds d'opération	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
	285 000 €	214 000 €	198 000 €	182 000 €

Tranche	Ressources				% du PTZ+ remboursé pendant la période de différé	Durée maximale de la première période	Durée de la deuxième période
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C			
1	≤ 38 400 €	≤ 32 000 €	≤ 28 800 €	≤ 25 600 €	45%	23 ans	7 ans
2	≤ 48 000 €	≤ 38 400 €	≤ 32 000 €	≤ 30 400 €	35%	23 ans	5 ans
3	≤ 56 000 €	≤ 44 800 €	≤ 36 800 €	≤ 33 600 €	20%	23 ans	3 ans
4	≤ 65 600 €	≤ 51 200 €	≤ 40 000 €	≤ 36 800 €	15%	23 ans	2 ans
5	≤ 73 600 €	≤ 57 600 €	≤ 44 800 €	≤ 41 600 €	0%	23 ans	
6	≤ 81 600 €	≤ 62 400 €	≤ 48 000 €	≤ 44 800 €	0%	20 ans	
7	≤ 91 200 €	≤ 68 800 €	≤ 52 800 €	≤ 48 000 €	0%	16 ans	
8	≤ 99 200 €	≤ 75 200 €	≤ 57 600 €	≤ 52 800 €	0%	12 ans	
9	≤ 139 200 €	≤ 97 600 €	≤ 84 800 €	≤ 84 800 €	0%	8 ans	
10	> 139 200 €	> 97 600 €	> 84 800 €	> 84 800 €	0%	5 ans	

**Retrouvez le simulateur PTZ+
(internet et applications iphone, iPad et Android) sur :
www.ptz-plus.gouv.fr**

<http://simulateur.developpement-durable.gouv.fr>



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Direction Générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature
Sous-direction du financement du logement
Bureau des études financières
Arche Sud
92055 La Défense cedex